



## Lancement Officiel du Fonds de Développement économique Local (FODEL) à Boké

**11**  
AVRIL  
2025

Remise symbolique des chèques aux collectivités minières bénéficiaires

Un engagement fort pour la décentralisation et le développement local durable

PRÉSENTÉ PAR  
**SIMANDOU**  
2040

Guinée



## Communiqué de presse

### Lancement officiel du Fonds de développement économique local à Boké

#### ✓ Remise de chèques aux collectivités minières

**Boké 12 avril 2025** – Dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds de Développement Economique Local (FODEL), Le gouvernement guinéen à travers **l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC)**, organise une cérémonie de lancement officiel du **FODEL** en présence des hautes autorités gouvernementales, des représentants des collectivités locales, des partenaires techniques et financiers ainsi que des compagnies minières concernées.

Cette cérémonie de lancement sera marquée par la remise symbolique de chèques aux collectivités minières bénéficiaires de la Région de Boké (**Boké, Boffa, Forecariah, Dubreka, Kindia**).

Ce rendez-vous marque une avancée majeure pour la gouvernance locale en Guinée mais aussi une étape clé dans le processus de décentralisation et du développement local.

Cette remise de chèque concrétise l'engagement du gouvernement envers les collectivités locales et la transparence dans la gestion des ressources issues du secteurs minier.

Financé par la Contribution au Développement Local (CDL) des compagnies minières en exploitation, Le FODEL est désormais placé sous la gestion de

l'ANAFIC par décret D/2023/0031/PRG/CNRD/SGG du 24 janvier 2023, qui confère à l'Agence la responsabilité de gérer trois fonds stratégiques (FNDL, FODECCON, FODEL) pour sécuriser et rationaliser l'utilisation des ressources.

Le FODEL, dans la vision du gouvernement guinéen, représente un levier majeur pour améliorer les conditions de vie des populations riveraines des zones minières et renforcer la redevabilité des acteurs locaux.

A travers ce lancement, l'ANAFIC compte :

- Présenter le nouveau mécanisme du FODEL aux acteurs locaux ;
- Valoriser la coopération entre l'Etat, les collectivités locales et les compagnies minières ;
- Promouvoir une utilisation équitable, transparente et responsable des fonds ;
- Renforcer la visibilité et la compréhension du mécanisme auprès des communautés.

La deuxième étape cette remise officielle de chèques dans le cadre de la gestion du FODEL par l'ANAFIC se déroulera dans les Régions de Kankan et Faranah. Elle concernera les préfectures de Siguiri, Kouroussa et Faranah pour la Région de Kankan et celle de Dinguiraye pour la Région de Faranah.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité du processus de financement des projets de développement local portés par les collectivités locales conformément à la vision des plus hautes autorités, les orientations du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) les attributions de l'ANAFIC.

---

### **Contact presse**

Cellule de communication de l'ANAFIC

Monique Curtis

Courriel : [mcurtis@anafic.org.gn](mailto:mcurtis@anafic.org.gn)

Tél. : (+224) 629 00 85 50

Site web : [www.anafic.org.gn](http://www.anafic.org.gn)

***L'ANAFIC, l'institution de référence pour l'accompagnement et le financement des collectivités locales en Guinée.***